



Commune de Kilstett  
Département du Bas-Rhin  
République française

## ARRETÉ N° 2 / 2024

### Portant réglementation de la circulation et du stationnement dans la rue du Rhin

#### Le Maire de la Commune de Kilstett

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 à L.2213.6 ;

VU le Code de la Route et notamment l'article R.411-8 ;

VU l'Instruction Interministérielle de la signalisation routière quatrième partie ;

Considérant les travaux de raccordement au réseau gaz par la société SOGECA de Herrlisheim pour le compte de RGDS dans la rue du Rhin au n°17

#### ARRETE

**Article 1 :** A compter du 12 février 2024 et jusqu'au 23 février 2024, la société SOGECA est autorisée à réaliser des travaux de raccordement au réseau gaz dans la rue du Rhin au n°17.

**Article 2 :** A compter du 12 février 2024 et jusqu'au 23 février 2024, la circulation et le stationnement des véhicules dans la rue précitée sont soumis aux prescriptions définies ci-dessous :

- La chaussée est rétrécie ponctuellement avec maintien de la circulation
- Le stationnement est interdit dans la zone des travaux

**Article 3 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie, huitième partie) sera mise en place par la Société SOGECA de HERRLISHEIM.

**Article 4 :** les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet dès la mise en place de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus.

**Article 5 :** les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- M. le Directeur de la Société SOGECA  
est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à :

- M. Le Maire de la commune de Kilstett
- M. Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau

Kilstett, le 30 janvier 2024

Le Maire :



F. LAAS